

**DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE 2022**

**Élections professionnelles dans la Fonction Publique**



**LA CGT SE BAT POUR VOUS  
EN ÉCRIVANT AU GOUVERNEMENT**



Montreuil, le 3 octobre 2022

À Monsieur Stanislas GUERINI  
Ministre de la Transformation  
et de la Fonction publiques,

Copie à : Madame Sylvie RETAILLEAU  
Ministre de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

Monsieur le Ministre,

**Lors de la réunion dédiée au bilan des mesures issues de la conférence salariale de juillet 2022, votre directeur de cabinet, Monsieur Paul Penny, semble avoir signifié que l'Etat abandonnait ses fonctionnaires rattachés aux opérateurs d'Etat. Ainsi, Bercy demande aux universités et aux organismes de recherche d'assumer la prise en charge des 3,5 % d'augmentation du point d'indice pour l'année 2022. L'État voudrait économiser 250 millions sur le dos des fonctionnaires rattachés à ces établissements sur les 3,75 milliards estimés pour l'ensemble de la fonction publique en 2022.**

**De fait, les fonctionnaires travaillant dans la recherche et l'enseignement supérieur ne sont pas considérés par votre ministère comme des fonctionnaires à part entière.**

Ce faisant l'État oblige les établissements à faire d'autres économies sur le dos des agents et au prix d'une dégradation du fonctionnement des services et des laboratoires. Par exemple, des primes destinées aux chercheurs et enseignants-chercheurs ne seront versées qu'à partir du mois de septembre, alors que le versement était initialement prévu au 1er janvier 2022. Il est évident que cette économie viendra abonder les besoins des établissements en auto-financement afin d'assumer l'augmentation du point d'indice.

**Cette décision est inique :**

l'État n'assume plus le traitement de ses fonctionnaires dans l'enseignement supérieur et la recherche ! Cette charge supplémentaire pour les établissements déjà saignés par des années d'austérité est purement et simplement inadmissible. Rappelons que les niveaux indemnitaires des agents de l'enseignement supérieur et de la recherche sont parmi les plus bas de la fonction publique. Rappelons que la précarité est la plus élevée de la fonction publique d'État avec son corollaire, l'effondrement des recrutements sous statut de fonctionnaire.

Rappelons que le taux d'encadrement des étudiants ne cesse de baisser. Rappelons enfin que le patrimoine, considérablement dégradé par le manque d'entretien et de rénovation, est glacial en hiver, étouffant en été... Le gisement d'économie énergétique, si ce patrimoine était rénové, serait pourtant colossal !

Monsieur le Ministre, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et ses agents ne doivent pas être traités comme la variable d'ajustement des budgets de l'État. Un tel comportement de l'État employeur serait en contradiction totale avec les discours gouvernementaux sur l'importance de l'éducation et de la recherche pour l'avenir du pays.

C'est pourquoi nous vous demandons d'intercéder le plus rapidement possible auprès de vos services afin de compenser au plus vite cette dépense induite des établissements.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations

Les co-secrétaires généraux de l'UFSE-Cgt  
Céline Verzeletti et Christophe Delecourt

La Secrétaire Générale de la FERC - Cgt  
Marie Buisson

